

PROCÈS VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 1<sup>er</sup> AOÛT 2012 À 19H SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE GARY LACHAPPELLE

---

SONT PRÉSENTS

MADAME Pauline Sauvé, conseillère

MESSIEURS Pierre Leblanc, conseiller  
Sandy Mackay, conseiller  
Derek Dubeau, conseiller

---

SONT ABSENTS (ABSENCES MOTIVÉES)

Françoise Lafrenière, conseillère  
Jean-Claude Loyer, conseiller

---

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MADAME Johanne D'Amour, d.g.a  
Louise Thérien Hummell

MESSIEURS Lionel Sauvé, contribuable  
Laurier Henri, contribuable  
Ronald Dubeau, contribuable  
Martin Lafrenière, directeur à l'émission des permis et certificats

---

2012-08-268

OUVERTURE DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-08-269

ADOPTION DE L'ORDRE DU  
JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ORDRE DU JOUR**

**A) OUVERTURE ET PROCÉDURE**

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

**B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES**

**C) ADOPTION DES RAPPORTS**

**C-1) Rapport incendie.**

**C-2) Recommandations des comités.**

**C-2-1) Services à la population. (Reporté au comité plénier)**

**C-2-2) Administration et gestion financière**

**2012-08- Résolution autorisant Monsieur Bruno Léveillé à effectuer les travaux en régie avec les employés municipaux et Monsieur Albert Beaubien. Une rencontre devra être organisée pour la planification des travaux.**

**2012-08- Vente du camion-citerne**

**2012-08- Demande d'aide financière (Ajouts aux comptes de la période) Golf junior 200\$; Loisir Sport Outaouais 125\$; Association des propriétaires du Lac Pemichangan 100\$**

**C-2-3) Environnement et urbanisme (reporté au comité plénier)**

**C-3) Adoption des comptes de la période**

**1) Dynamitage Ritchie (Travaux complétés, facture finale).**

**2) Golf junior 200\$ - Loisir sport Outaouais 125\$ - APLP 100\$**

**C-4) Finances**

**C-4-1) Engagements financiers**

**C-4-2) Résumé budgétaire**

**C-4-3) Rapport financier**

**C-5) Suivi des résolutions (reporté)**

**C-6) Adoption des procès-verbaux (reporté)**

**D) CORRESPONDANCES REÇUES**

**D-1) Municipalité de Denholm concernant fermeture temporaire du département de la Sécurité en Prévention incendie. (Reporté)**

**D-2) Demande de subvention – Génératrice - Centre communautaire. Autorisation au directeur général de compléter cette demande de subvention dans le cadre du programme de protection civile: Programme conjoint de protection civile.**

**D-3) Résultat de l'analyse d'abrasif, Banc Charles Émond  
NON CONFORME**

**D-4) La Croix rouge « Prudence en eau libre »**

**E) AFFAIRES NOUVELLES**

**E-1) Autorisation de signatures - Vente des lots 2012**

**E-2) Départ volontaire de Madame Christine Lemens**

**E-3) Demande de tondre le gazon près du Lac Fournier pour activités Club Lac-Sainte-Marie, activité Annuelle, épluchette de blé d'Inde. (Annulée)**

**E-4) Location d'équipements sécuritaires pour les Travaux publics**

- E-5) Usine épuration Problème majeure - CS Terrec - Recherche cause pour régler le problème actuel
- E-6) La Murale
- E-7) PLANIA – Erreurs - Fautes de Vocabulaire

- F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES
- G) AUTRES SUJETS
- H) VARIA
- I) PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER
- J) PAROLES AUX CONTRIBUABLES
- K) CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
- L) DOCUMENTS NON STATUTAIRES

2012-08-270

ADOPTION DU RAPPORT  
INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'accepter le rapport mensuel du mois de juin 2012 tel que préparé par le chef de la brigade des pompiers à temps partiel.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-271

AUTORISATION AUX TRAVAUX  
PUBLICS POUR EFFECTUER DES  
TRAVAUX EN RÉGIE POUR  
L'AMÉNAGEMENT DES  
TERRAINS MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser les travaux publics à effectuer des travaux d'aménagement en régie avec Monsieur Albert Beaubien. Le conseil municipal désire faire des travaux d'aménagement sur les terrains municipaux à titre de prévention, de sécurité et d'améliorer la beauté du paysage. Une rencontre de planification devra avoir lieu entre le contremaître municipal et Monsieur Albert Beaubien pour la gestion et l'organisation du travail.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-272

VENTE DU CAMION-CITERNE À  
PAVAGE LAFLEUR

CONSIDÉRANT QUE

La municipalité désire se départir des camions incendies puisqu'elle a fait l'acquisition de nouveaux camions;

CONSIDÉRANT QUE la seule offre formelle obtenue est celle de:

Les Pavages Lafleur & fils, 294, rue Sauvé, Gatineau, Québec, J8L 1V4, représentée par Monsieur Carle Lafleur;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU que le préambule fasse partie intégrante de cette résolution ;

QUE le conseil municipal accepte la vente telle quelle sans garantie légale du camion-citerne FORD 1977, MODÈLE F908, # IDENTIFICATION F90L VAE5303, NUMÉRO DE CERTIFICAT : SNTB8A4LV, NUMÉRO DE PLAQUE : LA76197-9 au montant de 4 000\$;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard ou son adjointe Madame Johanne D'Amour soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents de transfert en regard à ce camion auprès de la SAAQ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-273

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - GOLF JUNIOR - LOISIR SPORT OUTAOUAIS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de contribuer financièrement aux organismes suivants :

L'Association des loisirs de Lac-Ste-Marie (1994) inc. 200\$ (Programme Golf junior); l'Association des propriétaires du Lac Pemichangan et Loisir sport Outaouais;

ET de déléguer Monsieur Jean-Claude Loyer à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, au tournoi annuel de golf Loisir sport Outaouais au coût 125\$;

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-274

ENLÈVEMENT DE BOITES À ORDURES MUNICIPALES

ATTENDU QUE Suite à la problématique occasionnée à Mont Ste-Marie

(Secteur condos), nous demandons au directeur général de prévoir des directives et un système de communication afin d'éviter des malentendus envers les citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU QU'avant l'enlèvement des boîtes municipales servant à déposer les sacs à ordures :

- 1) D'aviser par courrier ou par courriel tous les propriétaires au moins trois (3) semaines avant l'enlèvement des dites boîtes;
- 2) D'informer les propriétaires comment seront appliquées les nouvelles modalités afin que les citoyens soient informés.

Cette mesure permettra aux gens de s'aménager une boîte ou d'acquérir les équipements répondants à leurs besoins près leur entrée principale, mais localisée de façon à permettre l'ouverture des chemins d'hiver et sans que leurs équipements soient endommagés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-275

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC PÉMICHANGAN

IL EST PROPOSÉ PAR La CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'entériner la décision du Comité de l'administration et de la gestion financière pour venir en aide à L'Association des propriétaires du Lac Pemichangan pour un montant de 100\$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire

POUR (3)

ABSENT (2)

CONTRE (2)

Pauline Sauvé  
Derek Dubeau  
Gary Lachapelle

Françoise Lafrenière  
Jean-Claude Loyer

Pierre Leblanc  
Sandy Mackay

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-276

ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE AINSI QUE LES AJOUTS

CONSIDÉRANT QUE

le Comité de l'administration et de la gestion financière a fait la vérification des comptes de la période;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'acquitter les comptes de la période ainsi que les ajouts pour la période débutant par le chèque numéro 4909 et se terminant par le chèque numéro 4970 pour un total de 162, 916.47 \$ incluant les ajouts mentionnés ici-bas.

Les ajouts sont :

Association des loisirs de Lac-Ste-Marie (1994) inc.	200\$
Loisir sport Outaouais	125\$
Association des propriétaires du Lac Pémichangan	100\$
Dynamitage Ritchie (Facture finale)	24 133.26\$

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-277

ADOPTION DU RAPPORT  
FINANCIER DU 26 JUILLET 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'accepter le rapport financier du 26 juillet 2012 tel que déposé avec les directives émises lors du comité plénier.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-278

LA CROIX ROUGE NOUVEAU  
PROGRAMME PRUDENCE EN  
EAU LIBRE

ATTENDU QUE sur le territoire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, il y a de nombreux lacs, ruisseaux, et la rivière Gatineau qui longe en partie notre territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie est intéressée à participer activement dans ce nouveau programme, car elle est une municipalité rurale et qu'il est essentiel de sensibiliser notre jeunesse aux activités aquatiques sécuritaires;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Claude Loyer, conseiller municipal sera le responsable pour le volet éducatif, la distribution des trousseaux éducatives et des gilets de sauvetage dans la communauté, car les cours de natation sont inexistants dans notre localité;

ATTENDU QUE lors des tournois de pêche (été et hiver), il serait bon de sensibiliser notre jeunesse à la sécurité nautique;

ATTENDU QUE selon le recensement 2011, la Municipalité comptait 79 jeunes domiciliés de 0 à 19 ans sur notre territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tient à remercier la Croix Rouge canadienne, la Société de sauvetage et l'Agence de la santé publique du Canada afin

de promouvoir la sécurité aquatique pour la jeunesse canadienne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, une demande afin de recevoir tout le matériel nécessaire à la réalisation de ce projet fort bien accueilli.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-279

LA VENTE DES LOTS 2012 -  
AUTORISATION DE SIGNATURES

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a dû reprendre, suite à une vente pour taxes, des parties de lots et des lots qui n'avaient pas été vendus pour taxes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a procédé par appel d'offres pour la vente de ces lots;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité a formé un comité pour assurer la continuité de ces ventes;

ATTENDU QUE les acheteurs nous informeront de leur choix notarial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le Maire, Monsieur Gary Lachapelle et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les contrats notariés selon le prix offert par l'acheteur et l'acceptation du comité délégué à cette fin.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-280

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS  
SÉCURITAIRES POUR LES  
TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de procéder immédiatement à la location d'équipements nécessaires pour assurer la sécurité des employés affectés à la voirie municipale;

DE RETENIR les services du plus bas soumissionnaire;

QUE le contremaître municipal s'assure que toutes les enseignes appropriées soient installées selon les normes de la C.S.S.T pour la sécurité des employés;

QUE le contremaître municipal fasse l'inventaire des besoins relatifs à l'achat d'enseignes et d'équipements, de vérifier les coûts reliés aux besoins qui s'imposent et de transmettre au directeur général le tout afin que ces coûts soient prévus aux prévisions budgétaires 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-281

PROBLÈMES MAJEURS À  
L'USINE D'ÉPURATION

ATTENDU QU'à cause de la période de vacances, il a été difficile de joindre un fournisseur pour nous venir en aide;

ATTENDU QUE nous avons réussi à communiquer, par voie téléphonique, avec Monsieur Rémi Mougeot de CS TERREC pour qu'il se rende sur les lieux afin d'évaluer l'ampleur des dommages;

ATTENDU QUE CS TERREC nous informe qu'à première vue, la pompe d'acheminement aux filtres, le moteur de l'agitateur et le râteau apparaissent défectueux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER  
Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU de retenir les services de CS Terrec pour procéder aux réparations qui s'imposent suite à l'approbation des coûts du directeur général;

QUE le directeur général vérifie si nous pouvons amender le TECQ puisque les coûts estimés verbalement peuvent varier entre 10 000\$ et 15 000\$ pour réparer l'usine;

QUE le directeur général rencontre Monsieur Rémi Mougeot afin de savoir pourquoi un tel bris a été occasionné, car nous venons de moderniser ces installations et si des directives de prévention doivent être mises en place pour assurer le bon fonctionnement, de nous prévenir afin que les employés soient informés.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-282

MISE EN VALEUR DU VILLAGE  
« LA MURALE »

ATTENDU QU'à cause du béton, l'écoulement des pluies et le sel d'hiver, la murale se fait endommager et il n'y a rien à faire pour remédier à la situation;

ATTENDU QU'un groupe de bénévoles est prêt à donner de leur temps si la Municipalité est prête à contribuer financièrement pour refaire cette murale sur des panneaux;

ATTENDU QUE les coûts sont évalués à plus ou moins 2 607,40\$ plus taxes et les frais de livraison;

ATTENDU QU'il nous reste de la disponibilité budgétaire dans le fonds de mise en valeur du village;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de procéder aux travaux qui s'imposent afin de remédier à la situation;

ET DE REMERCIER les bénévoles qui s'impliquent dans notre communauté;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS

2012-08-283

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de clore la présente séance, car tous les sujets ont été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Gary Lachapelle  
Maire

---

Yvon Blanchard,  
Sec.-trés./directeur  
général